

Leurs enfants sont morts sur les routes de Gironde : "On a pris perpète, pas les chauffards"

Ce samedi 13 mai, le collectif Justice pour les victimes de la route a mené une action au centre de Bordeaux. Les familles ont raconté leur histoire pour faire entendre leurs voix.



La famille d'Anthony et l'un de ses meilleurs amis, devant la table dressée par le collectif Justice des victimes de la route, sur la place Pey-Berland à Bordeaux. (©Actu Bordeaux / Anaëlle Montagne)

Devant la cathédrale Saint-André de Bordeaux ce samedi 13 mai 2023, une **gigantesque table** avait été dressée, étendue sur plusieurs mètres de long. Mais la couleur noire de sa longue nappe, recouverte de 86 assiettes, laissait deviner que les convives ne viendraient pas : ils ont tous été **tués dans des accidents de voiture**.

Leurs familles, membres du collectif Justice pour les victimes de la route, se sont réunies pour faire entendre leurs voix. Laurence Papon-Fournier fait partie des mères qui sont venues dire. Dire la douleur de perdre son enfant d'abord, et **la colère** aussi, face à une **justice** qui ne sera « **jamais à la hauteur** ».

Car beaucoup des personnes réunies place Pey Berland ont perdu un proche dans un **accident** provoqué par un chauffard qui roulait **à vive allure et sous l'emprise de l'alcool** ou de **stupéfiants**.

Comme les autres familles présentes, Laurence est venue porter les revendications communes aux membres du collectif. « Elles ne ramèneront jamais mon fils », admet-elle, mais elles permettront peut-être de rendre justice. « Parce qu'on a l'impression que **nos enfants sont des denrées périssables**, que leurs vies ne comptent pas », lâche une mère.

« Le chauffard ne prendra pas perpète, mais nous oui »

Anthony Geonget, passionné de judo en formation éducateur sportif, est mort le 17 janvier 2022 alors qu'il rentrait du dojo pour retrouver sa compagne. Alors qu'il conduit sur la rocade ce jour-là, un chauffard **tente de le dépasser par la droite** à toute vitesse. Il percute la voiture d'Anthony, qui se retrouve projetée contre le pilier d'un pont. Le jeune homme décède sur le coup.

« Il a été percuté par un chauffard multirécidiviste qui était **sous stupéfiants au moment de l'accident** et roulait à vive allure », soupire la mère d'Anthony. À mesure qu'elle raconte, Laurence doit faire des pauses pour avaler ses larmes.

« Le lendemain à 8 heures, la police a frappé à ma porte et m'a demandé de rentrer et de m'asseoir. » Sa vie a basculé ce jour-là. « **C'est un véritable tsunami** », confie-t-elle, et sa fille d'ajouter que le mot lui paraît faible.

Le conducteur âgé de 18 ans sera placé **six mois en détention provisoire** avant d'être remis en liberté tandis que l'enquête continue. Ça, les parents d'Anthony l'apprendront lors d'un rendez-vous avec la juge d'instruction en charge du dossier. La déception se lit sur le visage de Laurence.

Alors la mère d'Anthony a eu besoin de rencontrer des personnes qui **partageaient le même traumatisme** qu'elle. Au sein du collectif, elle trouve le soutien dont elle avait besoin.

Corentin, fauché le jour de ses 24 ans sur un passage piéton

La branche girondine du collectif national Justice pour les victimes de la route a été créée en 2021 par Nathalie Prieto y Cosio, la mère de Corentin. Il est mort le jour de ses 24 ans devant sa petite amie, **fauché par un chauffard alcoolisé** alors qu'il traversait sur un passage piéton à Bordeaux.

Le conducteur roulait à 80 km/h sur une route limitée à 50. Il avait 21 ans, et 1,2 gramme d'alcool dans le sang. Corentin, percuté de plein fouet, a atterri 30 mètres plus loin. **Il est mort sur le coup.**

Un délit d'homicide routier, c'est quoi ?

Après cette tragédie, Nathalie décide de lancer elle-même la branche girondine du collectif pour faire entendre ses revendications. « On veut d'abord **sensibiliser** cette société sur les risques des comportements délictuels », souffle la mère de Corentin.

Les familles des victimes réclament aussi la **requalification des homicides involontaires en homicides routiers** dans le cas de comportements délictuels au volant.

Le collectif réclame aussi un **meilleur accompagnement administratif** et psychologique des familles, des peines plancher appliquées et plus de répression. « Le fait que le délinquant qui a tué mon fils aille en prison n'atténuera pas ma douleur, termine Laurence, mais **je ne veux pas qu'Anthony soit mort pour rien.** »